

### **PROCES-VERBAL**

### SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le VINGT SEPTEMBRE, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie, en séance extraordinaire, sous la présidence de Jacques RUELLO, Maire.

Étaient présents: Alexandra BIDEAU, Agnès BREGENT, Anton BUREL, Amélie CHAUVIN, Gwennaël DANION, Yannick FOLGOAS, Sylvie GARDANS, Christian GAUTIER, Béatrice LAMBERT, Dominique TRAON.

Étaient absents excusés: Julie BOCHEL qui donne procuration à Jacques RUELLO, Valérie ROCHEFORT qui donne procuration à Sylvie GARDANS, Laura ROZE qui donne procuration à Gwennaël DANION, Christophe VALY qui donne procuration à Christian GAUTIER, Philippe VAUGON qui donne procuration à Agnès BREGENT.

Était absente : Christine GEORGES.

Secrétaire de séance : Sylvie GARDANS.

### D/22/09/001 - Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, désigne Sylvie GARDANS en qualité de secrétaire de séance.

### D/22/09/002 – Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 juillet 2022

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 5 juillet 2022 est adopté à l'unanimité.

#### D/22/09/003 - Présentation du bilan énergétique de l'année 2021 par l'ALEC

Ronan JOUVE, conseiller à l'ALEC, présente le bilan énergétique de l'année 2021.

# D/22/09/004 - Projet pôle enfance jeunesse - Présentation de l'avant-projet sommaire par le cabinet DEAR

Stève CASTEL et Yann HUET, architectes au sein du cabinet DEAR, présentent l'avant-projet sommaire du futur pôle enfance jeunesse.

# D/22/09/005 – Ressources humaines – Année scolaire 2022 – 2023 - Modification du temps de travail de 5 postes d'adjoint technique

Agnès BREGENT, Adjointe aux ressources humaines, informe l'assemblée que, suite à l'arrivée du second de cuisine, plusieurs postes ont été remaniés et cinq d'entre eux ont vus leur temps de travail modifié, il est donc proposé d'adopter ces modifications et ce, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022. :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte les modifications suivantes :

- 28,34/35ème au lieu de 28,09
- 28,37/35ème au lieu de 27,54
- 28,37/35ème au lieu de 29,20

- 32,57/35ème au lieu de 30,41
- 29,13/35ème au lieu de 34,45

#### D/22/09/006 - Patrimoine - Acquisition de la parcelle B 859 rue de Rennes

Gwennaël DANION, adjoint à l'environnement et au cadre de vie, informe l'assemblée que, dans le cadre de l'aménagement du cours d'eau allant du Jardin du Pressoir à la ZAC du Moulin à Vent, l'acquisition de la parcelle B 859 devient nécessaire.

Après avoir consulté France Domaines, une proposition d'acquisition a été effectuée auprès des propriétaires, proposition acceptée au prix de 5 750 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide l'acquisition de la parcelle B 859 au prix de 5 750 €, auquel s'ajouteront les frais d'actes, et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

## D/22/09/007 - Finances - Participation 2022 au Syndicat de gendarmerie, l'AUDIAR, le RASED et coordination du Point Accueil Emploi

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide le versement des participations suivantes :

Syndicat de Gendarmerie : 4 820 €
AUDIAR : 300 €
PAE Coordination : 6 510 €
RASED : 440,64 €

### D/22/09/008 - Finances - Versement à l'OCCE de la participation pour le projet classe de cheval

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide que la subvention de 670 € votée en février dernier sera versée directement à l'OCCE.

#### D/22/09/009 – Dénomination et numérotation de voies

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide la numérotation de nouvelles habitations ainsi que la dénomination d'une nouvelle voie de la façon suivante :

- Parcelles B 1594 et B 1270 : 17 bis rue de Rennes
- Rue de la Vaunoise et rue de l'Hermitage : plans annexés à la présente délibération.
- La voie interne du lotissement «Le Presbytère» est quant à elle dénommée «Allée du Vivier». Les habitations au Nord de la voie sont numérotées : 2, 4 et 6, les habitations au Sud sont numérotées : 1, 3 et 5.

## D/22/09/010 – Information au conseil municipal au titre de la délégation du conseil municipal au Maire suivant l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire entre 30 juin et le 13 septembre 2022

#### - Transfert de crédits :

#### Section d'investissement : Dépenses

Article 020:	- 2	800€
Article 119 – 2188:	+ 1	099€
Article 119 – 2158 :	+	461€
Article 125-2188:	+1	240€

#### Section de fonctionnement : Dépenses

Article 022		5 351 €
Article 673	第四百名 经银行 医电阻 的某事	5 302 €
Article 6541		+ 49 €

#### **DEPENSES:**

Mission de maîtrise d'œuvre	196 040 € HT.
Trayaux tranche ferme	1 792 000 € HT.
Travaux tranche optionnelle	471 200 € HT.
Diagnostic amiante et plomb	2 200 € HT.
Mission BCT et CSPS	14 000 € HT.
VRD	150 000 € HT.
VILL	130 000 0111.

TOTAL 2 625 540 € HT.

### **RECETTES:**

Subvention DETR	210 000 €
Subvention DSIL	210 000 €
Fond de concours Rennes Métropole	400 000 €
Subvention Département	100 000 €
Subvention CAF	300 000 €
Emprunt	1 405 540 €
1	

TOTAL 2 625 540 €

- Société DIAG.LOG : Repérage amiante et plomb avant travaux du futur pôle enfance jeunesse pour 2 600 € TTC.

- Société AREA : Acquisition de bancs pour 1 356 € TTC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 21 h 41 minutes

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Jacques RUEI

Sylvie GARDANS

#### 医海绵及神经神经病

entik California promini king musek manam makemalip is manja gjar pel sikemit ka men

of Hard Amagicand at auxegypt of 44

Contributed to Addisortation in Seast time of Seast and it

, as the property of the  $\mathcal{A}_{\mathcal{A}}$ 

Andrew State and Bush